

Stop au tabac



Défense de fumer en Hongrie

Une nouvelle loi sur le tabac a été présentée au Parlement après un retard accumulé.

Tamás Heinz est fumeur, mais il souhaite perdre cette mauvaise habitude. Ce député Fidesz fait partie des 15 hommes politiques qui ont présenté fin février la nouvelle loi anti-tabac. La réglementation interdira de fumer dans tous les endroits publics couverts, y compris les transports publics, les restaurants et les cafés. Seuls les départements psychiatriques et les hôtels pourraient, par dérogation, faire exception à la règle. La société de transport de Budapest, BKV, a déjà introduit une restriction dans les stations de métro et de bus en janvier. Une dizaine d'autorités locales, parmi lesquelles certains arrondissements budapestois, ont aussi introduit l'interdiction de fumer dans certains endroits publics, comme par exemple dans les terrains de jeux.

Tamás Heinz a souligné que la population de la Hongrie diminue chaque année de 70 milles personnes. Ce sont 26 milles personnes qui décèdent tous les ans suite à des maladies liées au tabac comme par exemple le cancer. 5000 personnes sont enregistrées chaque année comme retraités ou handicapés à cause de ces maladies et ils disparaissent de fait du marché du travail. On dénombre par ailleurs 2500 victimes passives par an, plus particulièrement les employés de cafés et de restaurants qui travaillent en permanence dans un environnement enfumé. Selon les

statistiques de 2010 de l'Université ELTE, environ 36% des Hongrois fument. Les Hongrois sont en général de plus gros consommateurs de tabac que les autres européens: ils fument en moyenne un demi paquet par jour, soit dix cigarettes. La grande majorité des Hongrois se déclare en faveur d'une restriction plus sévère du tabac, y compris les fumeurs.

Cependant, selon l'Association des Restaurateurs (Magyar Vendéglátósok Ipartestülete), les restrictions imposées par la loi sur le tabac vont à l'encontre des intérêts économiques du pays. L'organisation représentant les producteurs de tabac est, quant à elle, préoccupée par les licenciements que pourra entraîner cette mesure. Le Secrétaire d'État en charge de la santé, Miklós Szócska, affirme toutefois que les revenus du secteur de la restauration n'ont pas diminué dans les pays où la réglementation anti-tabac a été appliquée.

Le débat sur cette loi dure depuis plus de quatre ans en Hongrie. Le livre vert de l'Union européenne, également ratifié par la Hongrie, impose l'interdiction de fumer dans les terrains de jeux et endroits publics couverts, comme les restaurants et les transports publics, au plus tard fin 2009. La loi hongroise actuellement en vigueur sur la protection des non-fumeurs, datant de 1999, ne satisfait pas les objectifs européens. Par exemple, elle oblige les restaurants à réserver des tables non-fumeurs sans toutefois préciser de quelle manière la séparation doit être effectuée. Ainsi, les tables non-fumeurs sont souvent situées à proximité des tables fumeurs. Le tabagisme à l'école reste également un sujet important à traiter.

Les fumeurs hongrois vont donc bientôt devoir réduire leur consommation de cigarettes.

Judit Zeisler

•
Catégorie
Agenda Culturel